



Communiqué de presse

Coaching professionnel : SFCoach, ICF France et EMCC France lancent ensemble le site web www.coach-pro.org

Représentant ensemble près de 90% des coachs accrédités et certifiés de France, les trois associations s'unissent autour d'une même communication pour promouvoir la professionnalisation du métier de coach.

[Paris, le 10 janvier 2013] – Les trois principales associations françaises de coaching professionnel – l'ICF (International Coach Federation), l'EMCC France (European Mentoring and Coaching Council) et la SFCoach (Société Française de Coaching) annoncent le lancement d'un site web commun : www.coach-pro.org.

Conscientes du besoin de clarifier les pratiques qui existent sur le marché du coaching, source de confusions, les trois organisations ont choisi de partager une même communication pour défendre, promouvoir et structurer le métier de coach professionnel.

Pascal Domont, Président de la SFCoach, explique : « *Unies, nos trois organisations représentent près de 90 % des coachs accrédités et certifiés de France : cela nous rend tout à fait légitimes à définir le socle de base de tout coach professionnel. En effet, la profession comme le grand public ont besoin de points de repères clairs* ».

« *Nous avons dans chacune des trois associations nos spécificités de valeur et de culture. Toutefois, nous partageons une vision commune du coaching professionnel. L'objectif de cette nouvelle plateforme web est avant tout pédagogique : il s'agit d'expliquer quelles sont les exigences nécessaires à l'exercice du métier de coach professionnel* », ajoute **Thierry Gaches, Président d'EMCC France**.

« *Nous observons certaines dérives dans la pratique du coaching qui nuisent à notre profession. En clarifiant les règles de ce métier, nous entendons mieux accompagner les futurs coachés et éclairer les futurs coachs ainsi que les prescripteurs du coaching* », complète **Christopher Peterson, Président d'ICF France**.

Le nouveau site www.coach-pro.org définit et énumère avec précision les pré-requis du métier de coach professionnel, de la formation à la pratique, en passant par ses méthodes, ses démarches et sa déontologie.

Il rappelle que l'appartenance à une association professionnelle de coachs implique le respect d'une déontologie et l'acceptation de sa procédure de recours. Et que l'accréditation/certification¹ par une association professionnelle induit une revue de sa pratique par des pairs (assesseurs formés), offrant ainsi une garantie de professionnalisme aux clients et bénéficiaires du coaching.

Pour en savoir plus sur le coaching professionnel : www.coach-pro.org

ICF France, EMCC France et SFCoach en quelques chiffres

Ensemble les trois organisations fédèrent :

- près de **90 %** des coachs accrédités et certifiés de France,
- près de **1600** adhérents,
- environ **1120** followers, amis, membres sur les 4 principaux réseaux sociaux professionnels au total,
- elles publient près d'**une cinquantaine** d'ouvrages, études, rapports, cahiers, newsletters, CDROM par an.
- organisent plus de **230** événements / an : congrès, conférences, journées d'études, ateliers, séminaires...).

A propos de l'EMCC France

*L'EMCC, créée en 1992, fédère des associations nationales de coaching professionnel dont l'EMCC France qui, avec ses 480 adhérents, est devenue le point de rencontre de nombre d'acteurs du coaching en France. EMCC France, l'Association Européenne de Coaching, est ouverte à tous les professionnels ayant une pratique effective et déontologique du coaching (à titre principal ou comme complément d'activité) et une formation spécifique effectuée ou en cours. Face aux enjeux de professionnalisation du métier de coach, de mentor et de superviseur l'EMCC France a fait le choix, notamment, de l'**ouverture** aux travers de ses groupes de réflexion, de recherche et d'échange de pratiques ; de l'**Europe**, avec un processus d'accréditation européen individuel ou pour des programmes de formation ; de la **solidarité** à travers le coaching solidaire® en offrant la possibilité d'un coaching pour les plus démunis en situation difficile.*

Plus d'informations sur www.emcc-france.org

¹ « accréditation » pour EMCC France et SF Coach, « certification » pour l'ICF France, les deux termes ayant ici la même signification.

A propos de l'ICF

ICF France est affiliée à ICF (International Coach Federation), une communauté mondiale de près de 20 000 coachs actifs dans plus de 100 pays et créée en 1995.

Pionnière en Europe, ICF France est aujourd'hui l'association française qui regroupe le plus d'adhérents avec près de 700 membres répartis sur 14 antennes régionales.

Reconnue dans le monde entier pour ses compétences clés en coaching, son code de déontologie, son programme de certification et sa communauté internationale ICF réalise régulièrement des recherches sur le coaching, des conférences régionales ou internationales et noue des partenariats avec des acteurs stratégiques.

Dans ce cadre, ICF France se donne pour mission de soutenir la profession du coaching et de préserver son intégrité en instaurant des standards de compétences et de déontologie. Elle poursuit également sa réflexion avec les adhérents au sein de 6 comités et commissions thématiques, encourage la certification des coachs et propose des événements pédagogiques. ICF France s'attache enfin à entretenir des relations avec les autres associations professionnelles et les organismes publics car son souhait est de développer la compréhension des pratiques et de l'éthique d'un métier en pleine croissance.

Pour plus d'informations : www.coachfederation.fr

A propos de la SFCoach

Créée en 1996, la Société Française de Coaching est la première organisation professionnelle représentative du coaching en France, par son ancienneté et en nombre de membres Accrédités. Elle a pour mission de promouvoir et développer une approche exigeante du coaching professionnel. Elle est spécialisée sur la pratique d'un accompagnement personnalisé relatif à des problématiques professionnelles, tant pour des dirigeants, managers et collaborateurs d'entreprises ou organisations, que pour des particuliers, désireux de bénéficier de cette approche en dehors de tout lien avec leur employeur. Sa stratégie se décline sur trois axes : recherche et développement, professionnalisation des acteurs et communication sur le métier. Ses valeurs sont l'ouverture, le professionnalisme et la réflexivité. Reconnue pour ses processus d'accréditation rigoureux et un Code de Déontologie qui fait référence dans la profession, elle propose des garanties d'engagement éthique et de haute compétence pour le coaching professionnel. Elle mène régulièrement des actions de valorisation et de développement de cette pratique.

Plus d'informations sur www.sfcoach.org